

**Correction
collective**

**Session de
rattrapage 2025**

Examen de droit des obligations (Partie générale)

IUR II

Il n'y aura pas de correction collective de l'examen **de droit des obligations (Partie générale)** (IUR II) effectué lors de la session de rattrapage 2025.

Les candidat(e)s pourront consulter leur copie en prenant contact avec Madame Camille de Salis-Soglio (camille.desalis-soglio@unifr.ch) ou Madame Aurélie Santarossa (aurelie.santarossa@unifr.ch), assistantes de la Chaire de droit privé et de droit romain jusqu'au 31 octobre 2025. Pour cela, merci de bien vouloir mentionner le numéro de candidat(e) directement lors de la demande de consultation.

Les demandes ultérieures ne seront pas prises en considération

Prof. Pascal PICHONNAZ